Voujeaucourt le 27/03/2020

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

LABORATOIRE

RAPPORT D'ANALYSE N° 67303-20-977 rev. 0

cofrac ESSAIS
Accréditation n° 1-5551
Portée disponible sur www.cofrac.fr

N° analyse : 67303-20-977 Type analyse : D2CL_C

Origine échantillon : LEBETAIN Point surveillance : 140
Ecole
Installation :FAVEROIS (UDI)
eau traitée au chlore (U.G.E.) CC SUD TERRITOIRE
prélevé sous accréditation par Mr Lamris (LAM) Laboratoire PMA
Date de prélèvement :11/03/2020 à 10h45
Date de réception : 11/03/2020 à 11h50
Date de début des essais :11/03/2020 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC
8 RUE HEIM CS 90247
90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s).
Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.
Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Antimoine	A	**<0.5**		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cadmium	A	**<0.025**		µg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Chrome	A	**<1.0**		µg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Cuivre	A	**0.17**		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Fer total	A	**<20**		µg/l		200	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Nickel	A	**1.2**		µg/l	20		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)
(*)	Plomb	A	**2.4**		µg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode
(*)	Nitrites	A	**<0.01**		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.
NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à lessai et tels quils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

Renseignements Complémentaires
Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Safia ZEHAF
Directrice du Laboratoire

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 23/03/2020

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD
RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE
25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Dans le cas ou le laboratoire n'a pas réalisé l 'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE20-36649
Identification échantillon : LSE2003-39653
Analyse demandée par : ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE - 90004 BELFORT
Référence échantillon commanditaire: 67303-20
Nature: Eau de production
Point de Surveillance : LEBETAIN **Code PSV : 0000000140**
Localisation exacte : ECOLE
Dept et commune : **90 LEBETAIN**
UGE : 0059 - COMMUNAUTE COMMUNES SUD TERRITOIRE
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : D2 **Type Analyse :** D2CL2 **Motif du prélèvement :** CS
Nom de l'exploitant : COMMUNAUTE COMMUNE SUD TERRITOIRE
5 rue de l'Arc
90600 GRANDVILLARS
Prélèvement : Prélevé le 11/03/2020 à 10h45 Réception au laboratoire le 12/03/2020
Prélevé par le client Brahim LAMRIS

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmise par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 13/03/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
Paramètres de la désinfection							
Chlorites 90D2CL_2*	< 0.010	mg/l ClO2-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4		0.2	#
COV : composés organiques volatils							

.../...

Edité le : 23/03/2020
Identification échantillon : LSE2003-39653
Destinataire : LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Solvants organohalogénés								
Bromoforme	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#
Chloroforme	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#
Chlorure de vinyle	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.5		#
Dibromochlorométhane	90D2CL_2*	0.34	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#
Dichlorobromométhane	90D2CL_2*	< 0.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2*	0.34	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	100	
Epichlorhydrine	90D2CL_2*	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								
HAP								
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2*	< 0.003	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083			#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100		
Composés divers								
Divers								
Acrylamide	90D2CL_2*	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1		#

90D2CL_2* ANALYSE (D2CL_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2018)

L'analyse des COVs a fait l'objet d'une contre-analyse réalisée dans les 5 jours suivant le prélèvement

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.
(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Eloyse LECOMTE
Ingénieur de Laboratoire